

Les 200°C cumulés sont déjà atteints

Avec la douceur du mois de janvier, les 200°C cumulés depuis le 1^{er} janvier sont déjà atteints depuis fin janvier avec une **vingtaine de jours d'avance par rapport à une année normale**.

Pour connaître le nombre exact de jours d'avance sur votre secteur vous pouvez vous rendre sur le site <http://www.datenprairie.arvalis-infos.fr/>.

Au 10 février : Sommes de T° depuis le 1 ^{er} janvier et la pluviométrie. Données Météo - France			
Postes	Secteur	Cumul T°	Pluie mm
GRANDCHAMP (180 m)	Puisaye	242	197
PERRIGNY (207 m)	Auxerre	253	145
SAINT MARDS (175 m)	Pays d'Othe	227	185
ST ANDRE EN TP (300 m)	Avallon	225	261
MORVAN (400m) <i>données estimées</i>	Quarré	202	
Au 6 février			
TROYES (126 m)	Craie	242	163
METZ ROBERT (150 m)	Chaourçois	241	214
MATHAUX (130 m)	Briennois	243	180

1^{er} apport d'azote dès que la portance des sols le permettra

Le repère des 200°C base 0°C cumulés depuis le 1^{er} janvier correspond à la date de départ en croissance et à la date optimale d'apport en azote pour les parcelles exploitées en fauche précoce (ensilage, enrubannage) ou pâture.

Toutefois, la forte pluviométrie de ce début d'hiver a rendu les sols très humides. Avant d'intervenir, **attendez que les sols ressuyent** pour ne pas dégrader les prairies.

Attention : Ne pas retarder la mise à l'herbe à cause de l'apport d'azote. L'azote peut être apporté juste après le premier passage des animaux. Dans ce cas, apporter l'azote sous forme d'ammonitrate.

Pour les parcelles récoltées en foin, il est recommandé de réaliser l'apport en azote plus tardivement, autour des 350°C.

La dose à apporter

La dose à apporter est à raisonner selon le mode d'exploitation de la prairie, la composition de la prairie mais également en fonction des fournitures d'azote par le sol, des restitutions par les animaux, des apports en engrais organique.

La fiche « Calcul de dose d'azote minéral à apporter sur prairies », disponible sur http://www.herbe-fourrages-centre.fr/fileadmin/documents_H_F/Publications/Calcul_dose_azote_prairies_2016.pdf, elle vous permettra de déterminer la dose à apporter.

Le soufre : une année avec risque de carence

Les carences en soufre sous prairies sont rares mais elles peuvent se manifester après un automne et hiver pluvieux. Le risque est accentué lors de printemps froid, car la minéralisation de la matière organique du sol est alors peu importante.

La carence en soufre peut impacter le rendement de la prairie. Elle se manifeste par la décoloration vert pâle à jaune des plus jeunes feuilles qui n'est visible et repérable qu'assez tardivement et il est alors trop tard pour la corriger efficacement.

Compte tenu de la pluviométrie excessive de ce début d'hiver, le risque de carence est présent. Un apport de **40 à 60 kg de SO₃/ha** est recommandé pour les parcelles avec des sols très sensibles au lessivage (peu profonds, caillouteux, sableux...) et pauvres en matière organique. L'apport est à réaliser avec le premier épandage d'azote.

Zoom sur les maïs dentés farineux

Les maïs dentés farineux se développent. Ils permettraient :

- un meilleur rendement : + 1 à 2 TMS/ha avec une récolte à 38% de MS
- plus d'amidon : + 2 à 5 % d'amidon/kg MS en plus avec un appareil végétatif qui reste digestible
- + 25 % d'amidon digestible grâce à une enveloppe du grain plus fine qui se dégrade plus rapidement (+ 0,8 kg de lait deux mois après la récolte, essai Grignon)

Pour profiter de son potentiel, pas de semis en mélange avec des variétés non farineuses (écart de maturité).

Une utilisation intéressante en maïs grain ou épi dans des régimes avec une forte proportion d'herbe.

Les rendez « Bout de prairie »

Tout au long de la campagne fourragère, Alysé organisera des rencontres « Bout de prairie ». Venez nombreux pour échanger avec les experts Alysé et les autres éleveurs ! Les 1^{ères} rencontres sur le thème de la **gestion de l'herbe** auront lieu :

- **Dans l'Avallonnais : le 5 mars**, chez Pascal BARON, EARL du Chaume des Bois, à Ste Magnance,
- **En Puisaye : le 6 mars**, chez Philippe VANNESTE à St Privé,
- **Dans le Chaourçois : le 7 mars**, chez Adrien et Michel MOREAU, EARL des Hayers, à Jeugny

De 14h à 16h

A chacune de ces 1^{ères} rencontres un **herbomètre** (valeur 100 €) sera offert par Alysé (par tirage au sort parmi les présents).

Plus d'informations sur le flyer joint